MINISTRY OF AGRICULTURE AND FOOD

2002-2003
Business Plan

Ontario

103-02283/

Message from the Minister

Hon. Helen Johns

The government of Ontario has pledged to make Ontario the province of choice in which to work, invest, live and raise a family. A strong and growing economy is key to achieving this goal. And a prosperous agriculture and food sector is a fundamental element of a strong economy. That's why the Ministry of Agriculture and Food is committed to partnering with industry, the research community and other levels of government to foster an increasingly self-reliant and sustainable agri-food sector.

Agri-food is Ontario's second largest manufacturing sector, generating more than $31 billion in economic activity in 2001 and employing more than 650,000 people. But agriculture is more than a business – it's a way of life. It's a way of life that is at risk unless we overcome the challenges of the global marketplace and take advantage of the opportunities that science offers.

As Minister of Agriculture and Food, I intend to help move Ontario's agri-food sector into a position of strength in the 21st century by working with all our partners to foster long-term financial stability, to enhance the industry's competitiveness in world markets, to bring innovation to the development of new products and to find new uses for Ontario's vast array of primary products.

I am confident that we can achieve this goal. By sharpening our focus on the agriculture and food industries around the world we will better understand our competition, and position ourselves to act on opportunities. The transfer of responsibility for rural affairs to the Ministry of Municipal Affairs and Housing will allow us to concentrate our resources. At the same time, we cannot overlook the fact that the ties that bind Ontario's agriculture and rural communities are as strong as ever. The Ministry of Agriculture and Food will continue to contribute to strengthening our rural economies.

The following pages outline our vision, our strategies to realize that vision and our accomplishments to date. I am privileged to share them with you.

Helen Johns

The Honourable Helen Johns
Minister of Agriculture and Food

Ministry Vision

The vision of the Ministry of Agriculture and Food is to be an innovative world leader in the development of responsible, sustainable and environmentally sound policies and practices for Ontario's agriculture and food sectors.

Ministry strategies to fulfil this vision are to:

- foster greater self-reliance and sustainability in the agriculture and food sectors by implementing a long-term approach to risk management;
- enhance existing food safety systems to promote public health and consumer confidence in Ontario's agri-food products;
- strengthen measures to minimize environmental impacts of agri-food operations and better protect water quality; and
- encourage innovation to maximize opportunities for growth offered by the life sciences economy.

These broad goals are designed to seize the opportunities of the future while maintaining the core values of the past and assist the province to realize our full potential.

Core Businesses

Agriculture, Research and Technology Transfer

Building a stronger, more competitive agri-food sector requires the development and transfer of innovative technologies to industry stakeholders. Investment in research is essential to encourage growth and jobs in the sector. The ministry's competitive research programs, and the enhanced partnership with the University of Guelph contribute to the prosperity of the agri-food sector and provide a platform for more business activity that directly benefits Ontario's economy.

The ministry coordinates the system for setting priorities, administers the funding and ensures accountability for the comprehensive agriculture and food research programs delivered by the University of Guelph and other research institutions. The resulting information, combined with that of other research carried out worldwide, is adapted to local and provincial conditions and business needs.

Ministry staff play a critical role in working with clients and business leaders to introduce them to innovative advances. Research and technology transfer efforts support the government's priority of promoting economic growth in rural Ontario and encouraging the growth of industries of special regional significance.

Investment and Market Development

The ministry supports Ontario's goals of economic growth and job creation through an aggressive investment retention and attraction program. This program is designed to maintain current levels of investment in Ontario's agri-food sector and to promote new investment from domestic and overseas clients in the farm, agri-business, biotechnology and food sectors. The ministry provides efficient, single-window access to government services and information on the province's infrastructure, capital access, research and development, training and general business climate.

Market development activities boost Ontario's competitive advantage in domestic and export markets. The Foodland Ontario consumer program, a joint initiative of producers, retailers and government, encourages shoppers to buy fresh Ontario fruits and vegetables.

Export market development staff work with new and established exporters to increase sales of Ontario agri-food products in foreign markets. These activities are consistent with and complement those of the Ministry of Enterprise, Innovation and Opportunity.

The Ontario Farm Products Marketing Commission works to promote economic growth in the regulated sectors of Ontario's agri-food industry.

Risk Management

The ministry helps manage risk in two distinct areas. In agricultural production, the ministry and the federal government offer voluntary, cost-shared financial risk management programs to farmers.

In food production, the ministry, along with the food manufacturers, is responsible for the safety of food under provincial inspection programs. In addition, the ministry is assisting Ontario-based agriculture and food industries to implement national food safety standards in an orderly manner that maintains access to existing markets and opens new ones.

The Crown agency, AGRICORP, delivers cost-shared safety net programs on behalf of the two levels of government to help farmers better manage financial risk brought on by severe weather conditions, the policies and programs of other countries and abnormal fluctuations in international commodity markets.

Ontario has taken a leadership role in developing a new, national approach to managing business risk in agriculture for the long-term. The new federal-provincial-territorial Agricultural Policy Framework seeks to reduce farmers' reliance on government assistance by enhancing Canada's reputation as a world leader in the environmentally sustainable production of safe, high-quality food products and by moving the industry forward through the innovative application of science and technology.

With effective risk management programs in place, farmers and food processors can invest in and operate their businesses with greater confidence, while gaining equality with their counterparts in other provinces, and elsewhere.

Annual Report on Key Achievements for 2001-2002

Ontario maintained its position as Canada's leading exporter of agri-food products, posting more than $7.83 billion in sales, a 14 per cent increase over 2000, well above 2001 projections of $6.7 billion. Ontario also led the country in agricultural production, with total farm cash receipts for 2001 of close to $8.5 billion.

In 2001, Ontario accounted for more than $800 million of new investment in the food and beverage sector.

Subsidization policies of other countries have depressed prices for many agricultural commodities. Poor growing conditions in 2001 decreased yields for many Ontario farmers. To offset these factors and help stabilize farm income, Ontario delivered $777 million to tens of thousands of farmers through federal-provincial safety net and disaster relief programs.

The passage of the *Food Safety and Quality Act, 2001* in December 2001 opened the door to the implementation of a science-based system to minimize the risk of food-borne illness at every link of the supply chain, which will enhance the protection of public health and increase consumer confidence in Ontario-grown and processed foods.

Through the Rural Job Strategy Fund and the Rural Youth Job Strategy, the ministry invested more than $37.2 million in rural Ontario. An additional $6.1 million was invested in rural Ontario through the Healthy Futures for Ontario Agriculture and the Ontario Small Town and Rural – Economic Development programs.

In our knowledge-based economy, research is the key to growth. Through the enhanced partnership with the University of Guelph, the ministry provided $50.5 million to the university to deliver research, education and laboratory programs. The ministry is also in partnership with the university to establish a commercialization process for innovative technologies.

Ontario's farmers have always been excellent stewards of our natural resources, but as agricultural operations expand, public pressure for assurances of sound stewardship increases. To respond to these demands the ministry introduced Bill 81, the proposed *Nutrient Management Act*, in June 2001.

Key Commitments and Strategies for 2002-2003

The ministry is committed to being a leader in building a stronger and healthier Ontario, by fostering sustainability and self-reliance in the agri-food sector and ensuring the adoption of environmentally sustainable and safe food production practices.

Consumers at home and around the world are demanding assurances that their food is safe and has been produced in an environmentally sustainable manner. The ministry will work with industry stakeholders and its partners in government to introduce regulations under the *Food Safety and Quality Act, 2001* that will strengthen Ontario's food safety system. The ministry will also work with the industry to continuously improve compliance with safety standards.

In June 2002, the *Nutrient Management Act* was passed. This legislation plays a key role in the government's clean water strategy and addresses several of the recommendations contained in Commissioner O'Connor's Walkerton Report. The ministry will work in partnership with the agriculture industry, municipalities and the Ministry of the Environment to put standards in place that enhance environmental protection and rural quality of life, while protecting the industry's ability to compete.

The ministry integrates the principles of the Environmental Bill of Rights with the social, economic and scientific aspects of its mandate. This is reflected in the ministry's vision, which supports "responsible, sustainable and environmentally sound policies and practices for Ontario's agriculture and food sectors." Consideration of the Statement of Environmental Values in an important part of the business planning process, through which ministry decisions might significantly affect the physical environment.

While research to improve primary production and food processing practices remains key, competitiveness will be enhanced by developing new products and discovering additional uses for existing products through the innovative application of science. Of the ministry's transfer payment to the University of Guelph, $45 million will be invested in research. The ministry is also committed to realizing a return on that investment of more than $50 million in external research funding. This will support continued applied research and could lead to the development of the life science economy and the commercialization of its successful applications.

The ministry will continue to market Ontario products to the world, in partnership with the agri-food sector. Markets are recovering and Ontario is well on track to meet its goal of accounting for 25 per cent of Canada's agri-food exports by 2005.

The ministry will continue to play a leadership role in the development and implementation of the five-year, national Agricultural Policy Framework, which will take effect in March 2003.

This framework will foster self-reliance and sustainability in the agri-food sector in several ways. First, it will put in place a long-term safety net strategy. Second, it will enhance the marketability of Canadian agri-food products by making them synonymous with safety, quality and environmental sustainability. And third, it will promote the development of life sciences to encourage the agri-food industry to take advantage of new opportunities.

The ministry is committed to increasing producer enrolment in core safety net programs to assist farmers to better manage the risks associated with primary production. In addition, ministry staff will continue to develop and transfer technologies that will lead to decreased production costs and increased yields, to help boost farmers' bottom lines.

In December 2001, the Supreme Court decision *Dunmore v. Ontario* was handed down. The decision speaks to the need for Ontario to provide protection for the rights of agricultural workers to form and maintain associations. It is the government's intention to have new legislation that will protect both the family farm and individual and constitutional rights in place by June 2003.

As evidenced by the Premier's Roundtable on Agriculture, the ministry and the government know full well that open dialogue and partnerships are invaluable. We will continue to work with stakeholders, private enterprise and researchers to move Ontario's agri-food industry forward by attracting new investment and encouraging existing businesses to expand. The ministry will work with its partners in government to enhance environmental health and rural economic development.

The ministry is also committed to working with the Red Tape Commission to reduce duplication and overlap and promote a positive investment climate in Ontario's agri-food sector. Staff will continue to identify and eliminate red tape by periodically reviewing programs, legislation and regulations.

The ministry is committed to managing with excellence for both public satisfaction and performance accountability. The ministry will encourage and champion quality-focused approaches to service and program delivery across the ministry, among our partners and in our agencies. Staff will ensure modern and efficient service delivery and value for money for the public.

Key Performance Measures

Core Business: Agriculture, Research and Technology Transfer

1. Dairy Cost of Production

Estimated Cost of Producing 1 hl Milk – Canada Avg vs Ontario 2000

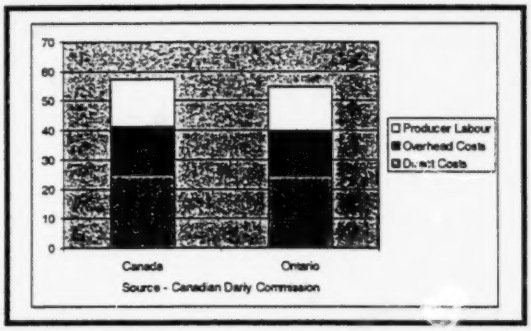

What does the graph show?

- Chart shows Ontario Cost of Production data as collected by the Canadian Dairy Commission, compared to Canadian average.
- Ontario Cost of Production in 2000 was $54.71 per hectolitres vs. Canada's average of $57.27. Ontario showed lower costs in all three categories – direct, overhead and producer labour.
- Figures for both Ontario and Canada are based on producer surveys of actual costs. Averages do not include information from producers who fall below specified efficiency and size guidelines.
- On total provincial milk production of 24.89 million hectolitres, Ontario producer efficiency over the Canadian average in 2000 was 24.89 X $2.56 = $63.71 million, effectively reducing consumer food cost by an equal amount.

Ministry Contribution

- Technology transfer activities include workshops, seminars, publications, development of decision support tools and conference presentations. A key focus in technology transfer has been to provide producers and industry partners with information on herd expansion and conversion to freestall barns. This trend has contributed to the reduction in the labour component of the cost structure.

2002-2003 Commitments

- Cooperate with industry partners on the awareness and implementation of national milk quality assurance program to ensure continued high safety and quality of milk in Ontario.
- Support research, technology transfer and infrastructure programs that provide Ontario producers with the knowledge and tools to maintain their competitive position for low cost milk production.

Long-term Target

- Ontario producers have lower production costs per hl of milk than producers in other provinces.

Core Business: Agriculture, Research and Technology Transfer

2. Hogs - Financial Efficiency

Canadian Hogs – Cash Income as Percent of Gross Revenues

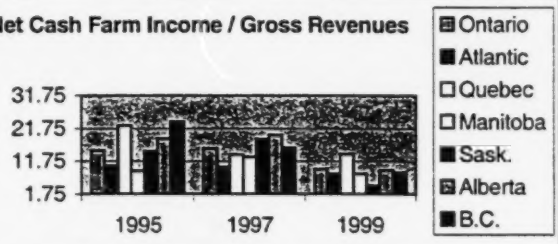

Source: Farm Financial Survey, 2000 - Statistics Canada - Biannual report, 2001 data due to be released December 2002

Ministry Contribution

- Technology transfer activities include workshops, seminars, conference presentations, publications and business management tools. Research on production technologies is conducted through a contract with the University of Guelph. Farm Safety Net Programs provide assistance in smoothing out income variation and support overall income levels.

What does the graph show?

Ontario ranked second in cash income as a percent of gross revenues among provinces in 1999; an improvement from fourth in 1995 and 1997.

Accrual Farm Income as a % of Gross Revenue. Ontario Compared to U.S. jurisdictions.

Year	2000	1999	1998	1997	1996
Ontario	28.6	14.8	-12.3	22.3	15.0
Minnesota	14.4	8.3	-21.8	8.8	13.1
Illinois	14.4	7.26	-64.0	1.1	9.2
Iowa	21.3	N/A	N/A	N/A	N/A

Source: Ontario Farm Management Analysis Project data and comparable farm management data collection programs in U.S. states.

Ontario exports of fresh, chilled and frozen pork in 2000 were valued at $280 million, approximately 20.3% of Canadian pork exports.

2002-2003 Commitments

- Ontario to maintain or improve its competitive hog production efficiency compared to other Canadian and U.S. jurisdictions.
- Develop enhanced methodology for tracking hog enterprise financial efficiency.

Long-term Target

- Ontario producers have higher net cash farm income as a percentage of gross revenues than producers in other provinces.

Core Business: Agriculture, Research and Technology Transfer (Research and Technology Transfer)

3. Soybean Yields

Soybean Yields for Ontario, Ohio and Michigan

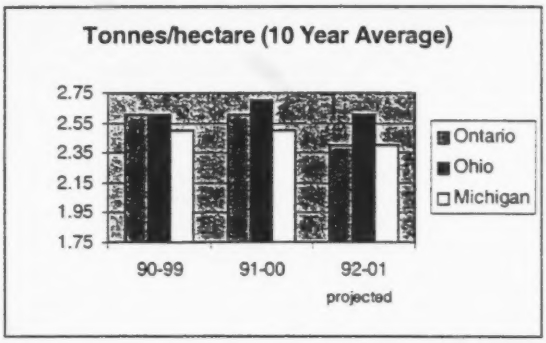

Ministry Contribution

- Technology transfer activities include workshops, seminars, conference presentations, publications and field demonstration trials. Research conducted through University of Guelph contract- breeding, crop management including weed and pest management, value added, new and alternate uses of soybeans.

What does the graph show?

- Wet weather conditions in the 2000 growing season in Ontario resulted in slightly lower average yields for Ontario growers.
- Drought and soybean aphid infestation in 2001 were more severe in Ontario and 10 year average will decline.
- 90-99-ON 2.6; Ohio 2.6; Mich. 2.5 tonnes/ha.
- 91-00-ON 2.6; Ohio 2.7; Mich. 2.5 tonnes/ha.
- 92-01-ON 2.4; Ohio 2.6; Mich. 2.4 tonnes/ha.

2002-2003 Commitments

- For 2002-2003 report, Ontario yields will decline as a result of drought and severe aphid infestation impact on 2001 crop year. Will match Michigan, but will fall slightly behind Ohio.

Long-term Target

- Will work with Ontario and U.S. researchers to develop crop management strategies to reduce the impact of soybean aphids. Refine crop management recommendations to reduce weather impact by adapting planting schedules and variety selection.
- Match Ohio 10 year average yields.

Core Business: Agriculture, Research and Technology Transfer (Research)

4. Amount of external funding from sources other than the provincial government (e.g., industry and federal government support for agriculture, food and rural research).

External Funding of Agriculture, Food and Rural Research

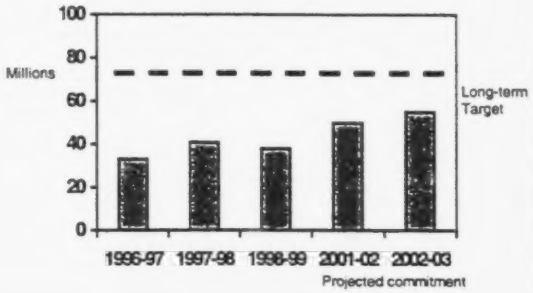

Ministry Contribution

- Under the OMAF/University of Guelph Partnership Agreement, the ministry invests over $45 million in agriculture, food and rural research projects and facilities. This investment leverages funding from other sources including industry and federal government increasing the value of OMAF's investment.
- The total value of the University of Guelph contract is $50.5 million per year, which includes funding for education and laboratories.

What does the graph show?

- The level of external funding has increased since the beginning of the Ontario Ministry of Agriculture and Food (OMAF)/University of Guelph Agreement (1997). The high level in 1998-1999 was attributed to a significant Canadian Foundation for Innovation (CFI) award to the university.

2002-2003 Commitments

- In 2002-2003, the return on the investment by OMAF should exceed $50 million in external research funding.

Long-term Target

- Over the next 4-5 years, the return on the investment by OMAF should exceed $60 million annually in external research funding.

Core Business: Agriculture, Research and Technology Transfer (Research)

5. Amount of industry investment in the OMAF agriculture, food and rural research programs at the University of Guelph.

Industry Investment in Agriculture, Food and Rural Research

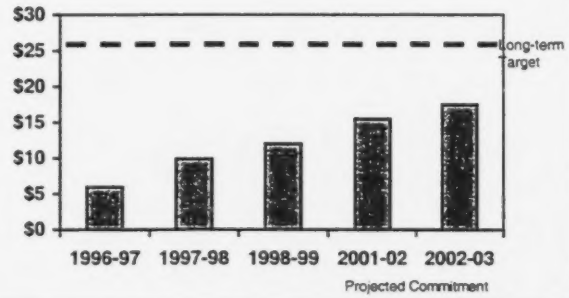

Ministry Contribution

- Under the OMAF/University of Guelph Partnership Agreement, the ministry invests over $45 million in agriculture, food and rural research projects and facilities. This investment leverages funding from industry to increase the value of OMAF's investment.
- The total value of the University of Guelph contract is $50.5 million per year, which includes funding for education and laboratories.

What does the graph show?

- The level of industry investment has increased since the beginning of the OMAF/University of Guelph Agreement (1997).

2002-2003 Commitments

- In 2002-2003, the industry contribution to the return on the OMAF investment should exceed $17.5 million.

Long-term Target

- Over the next 4-5 years, industry contribution to the return on the OMAF investment should exceed $25 million.

Core Business: Investment and Market Development – Export Market Development

6. Increased Ontario agri-food exports

Growth in Ontario Agri-Food Exports

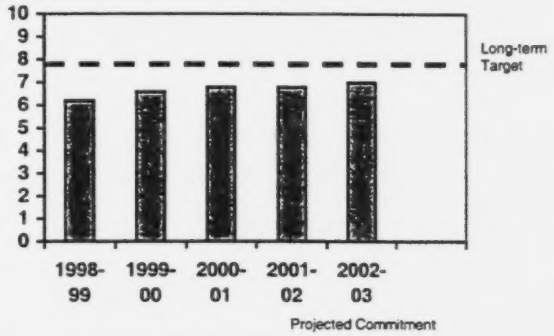

Ministry Contribution

- Ministry activities contribute directly by assisting clients to achieve increased export sales. Also visible ministry leadership contributes to fostering a global marketing mindset amongst participants in the food, beverage and agriculture industries. This mindset and focus by industry leads to increased exports.

What does the graph show?

- The graph shows constant growth consistent with the ministry's goal of a minimum of $7.5 billion in Ontario agri-food exports by 2005. Export growth is on track for the required minimum annual average growth of 4% necessary to reach the long-term target.

2002-2003 Commitments

- Growth in Ontario exports will reach $7.0 billion in 2002. This is on track for the required minimum annual average growth of 4% necessary to reach the long-term goal of a minimum of $7.5 billion in exports by 2005.

Long-term Target

- The long-term target is a minimum of $7.5 billion in exports by 2005. This is based on the assumption that there will not be a prolonged recession in the U.S. (Ontario's largest market) which impacts negatively on Ontario's agri-food exports.

Core Business: Risk Management – Farm Financial Risk

7. Net Income Stabilization Account (NISA)

Growth in NISA Participation and Fund Balance

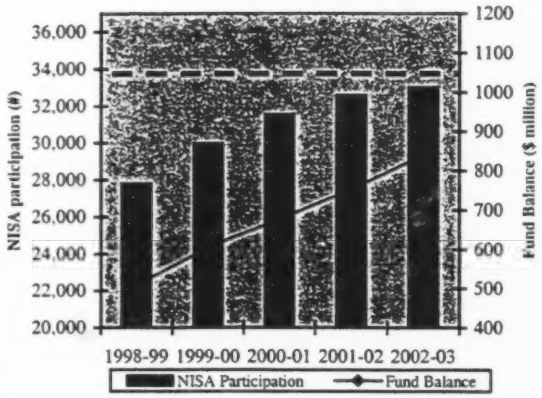

Ministry Contribution

- Over the past years the ministry has extended the federal-provincial agreement on NISA enhancements to cover the 2000 program year. Ministry staff work with commodity organizations and producers to encourage Ontario farmers to participate in NISA. Over the past year, the ministry has worked with Ontario farm leaders on a long-term Ontario safety net strategy. The approach includes a transition period where producers would be encouraged to build their NISA balances further. As a result, growth in the overall NISA balance needs to be maintained as a performance measure through the transition period.

What does the graph show?

- As of March 31st, 2001, there were 32,566 active accounts (17% growth since 1998-1999) and the fund balance was $752 million (48% growth since 1998-1999). For the end of fiscal 2002-2003, it is expected that the NISA participation would exceed 33,000 participants in the program and the fund balance is projected to exceed $840 million.

2002-2003 Commitments

- The ministry projects further increase in enrollment and fund balance. For the end of 2002-2003, it is expected that NISA participation would exceed 33,000 participants and the fund balance is projected to exceed $840 million.

Long-term Target

- The Ontario safety net approach involves encouraging producers to build-up their NISA balance over the next few years. Just following recent trends, the total fund balance should exceed $1 billion within the next two to three years. In the long-term, producers will need to make more withdrawals from NISA to stabilize their income since other programs will be eliminated. In the long term, the fund balance level will fluctuate – up in good years and down in bad years.

Core Business: Risk Management – Farm Financial Risk

8. Crop Insurance (CI)

Growth in CI Participation and Insured Acreage

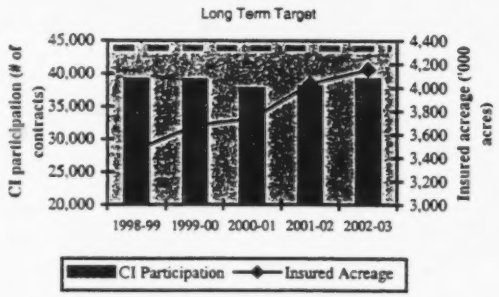

Ministry Contribution

- Over the past years the ministry has worked with AGRICORP and the federal government on improving Crop Insurance plans. Ministry staff also work with commodity organizations and producers to encourage Ontario farmers to participate in CI.

What does the graph show?

- As of December 10, 2001, there were 38,023 active crop insurance contracts (about 2.8% decline since 1998-99); however, the insured acreage has increased to 4.03 million acres (16% growth since 1998-1999).

2002-2003 Commitments

- Further increases in CI enrolment and insured acreage are expected. For the end of fiscal 2002-2003, it is expected that the CI participation (# of contracts) would exceed 39,000 contracts and the insured acreage is projected to exceed 4.15 million acreage.

Long-term Target

- The Ontario safety net approach is built on Crop Insurance as a core safety net program.

Core Business: Risk Management – Health and Safety

9. Number of incidents of unacceptable levels of antibiotics identified on meat carcasses during inspection/monitoring/surveillance activities as a percentage of total number of tests.

Antibiotic residues in meat

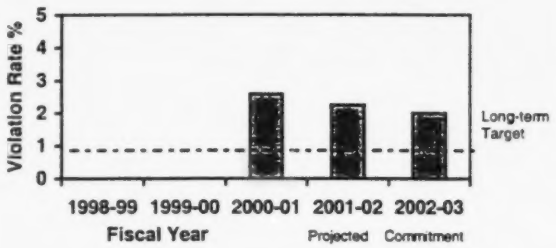

Ministry Contribution

- Food Inspection Branch regulates/inspects/monitors a certain number of commodities in the meat industry. In addition, the ministry influence is limited to the production, processing and some distribution sectors. Ministry technology transfer and advisory activities to producers contribute to the production of food free of unacceptable contamination.

What does the graph show?

- A performance measure over the past years measured the absolute numbers of carcasses identified at slaughter with unacceptable levels of antibiotic residues. There are no data readily available as to the total numbers of carcasses tested but the numbers were stable over this time. Numbers tested have increased since the beginning of 2001.
  1995-1996 – 880 carcasses; 1996-1997 – 753; 1997-1998-758; 1998-1999 – 558
- In 2000-2001 there were 455 unacceptable carcasses identified out of a total of 17,603 tested or 2.58%. Increased on-farm food safety programs, ministry compliance efforts and harsher penalties should result in this percentage rate continuing to decline.
- Data include all antibiotic residues testing activities of carcasses both random testing of normal livestock and targeted surveillance of suspect livestock. This measure does not represent prevalence levels.

2002-2003 Commitments

- Reduce incidence of unacceptable antibiotic levels in meat products to less than 2% of total tested
- It cannot be ruled out that there may be small, temporary increases in violation rates if there are disease problems in the provincial herd or if there were advances in testing methodology.

Long-term Target

- Lowest incidence of unacceptable levels in Canada– below 1%

Core Business: Risk Management – Health and Safety

10. Percentage of adverse laboratory test results acted upon according to prescribed protocols and time frames.

Adherence rate to prescribed protocols

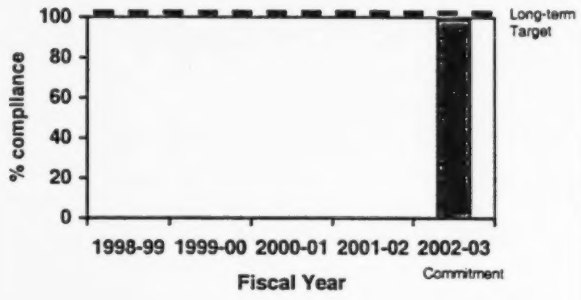

Ministry Contribution

- This is well within ministry zone of influence and assesses information systems and management response times.

What does the graph show?

- Percentage of adverse findings, as defined above, that were acted upon according to protocols. This will be an aggregate number representing dairy, horticulture and meat laboratory testing for monitoring, surveillance and investigative programs.

2002-2003 Commitments

- 99% of adverse laboratory test results acted upon according to prescribed protocols and time frames
- Some protocols have yet to be finalized or have only recently been established and contracted auditors and staff are adjusting.

Long-term Target

- 100% of laboratory test results acted upon according to protocols.

2001-2002 Ministry Spending by Core Business – Interim Actuals*

Ministry of Agriculture, Food And Rural Affairs

Operating	$792 million
Gross Capital**	$ 29 million
	785 staff

Agriculture and Rural Economic Development/Research and Technology Transfer

Operating	$147 million
Gross Capital**	$ 28 million
	360 staff

Investment and Market Development

Operating	$10 million
	95 staff

Risk Management

Operating	$620 million
Gross Capital**	$ 1 million
	210 staff

Administration/Main Office

Operating	$15 million
	120 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

*PSAB based.

**Gross Capital Expenditure includes the following: i) acquisition or construction of major tangible capital assets owned by the Province (land, buildings and transportation infrastructure) and other tangible capital assets; ii) repairs and maintenance; and iii) transfers for capital purposes.

2002-2003 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan*

Ministry of Agriculture and Food

Operating	$572 million
Gross Capital**	$197 million
	755 staff

Agriculture, Research and Technology Transfer

Operating	$199 million
Gross Capital**	$196 million
	350 staff

Investment and Market Development

Operating	$11 million
	85 staff

Risk Management

Operating	$346 million***
Gross Capital**	$ 1 million
	205 staff

Administration/Main Office

Operating	$16 million
	115 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

*PSAB based.

**Gross Capital Expenditure includes the following: i) acquisition or construction of major tangible capital assets owned by the Province (land, buildings and transportation infrastructure) and other tangible capital assets; ii) repairs and maintenance; and, iii) transfer for capital purposes.

***The main reason for a reduced allocation for risk management is an unusually large crop insurance pay-out triggered by severe weather conditions in the 2001 crop year. Should there be an unusually large demand for pay-outs on the 2002 crop, the allocation will be adjusted accordingly.

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcomed. Visit http://www.gov.on.ca/omaf or call our toll-free number at 1-888-466-2372.

Minister's Office
Len Turkevics. Ph: (416) 326-3071, fax: (416) 326-3083
E-mail: len.turkevics@omaf.gov.on.ca

Research
Dr. Maurice Bitran. Ph: (519) 826-4172, fax: (519) 826-4211
E-mail: maurice.bitran@omaf.gov.on.ca

Technology Transfer
Bill Ingratta. Ph: (519) 826-3151, fax: (519) 826-3567
E-mail: bill.ingratta@omaf.gov.on.ca

Market Development
David Clarke. Ph: (519) 826-4452, fax: (519) 826-3460
E-mail: david.clarke@omaf.gov.on.ca

Investment Attraction
Douglas Chapman. Ph: (519) 826-4452, fax: (519) 826-4333
E-mail: douglas.chapman@omaf.gov.on.ca

Financial Risk Management
Dave Hope. Ph: (519) 826-3244, fax: (519) 826-3492
E-mail: dave.hope@omaf.gov.on.ca

Food Inspection/Food Safety
Tom Baker. Ph: (519) 826-4366, fax: (519) 826-4375
E-mail: tom.baker@omaf.gov.on.ca OR
Gwen Zellen. Ph: (519) 826-6800, fax: (519) 826-3492
E-mail: gwen.zellen@omaf.gov.on.ca

Communications Branch
Kirk Smith. Ph: (519) 826-3169, fax: (519) 826-3262
E-mail: kirk.smith@omaf.gov.on.ca

Copies of this document are available free from: Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095

Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca

Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca

Queen's Printer for Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3412-9

Ce document est disponible en français

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Plan d'activités
2002-2003

Ontario

Message de la ministre

L'hon. Helen Johns

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à faire de l'Ontario la province de choix où travailler, investir, vivre et fonder une famille. Pour tenir cet engagement, il est indispensable que l'économie soit robuste et en croissance. Or, un secteur agricole et alimentaire prospère est un des principaux piliers d'une économie robuste. C'est pourquoi le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation s'est engagé à travailler en partenariat avec l'industrie, les milieux de la recherche et les autres paliers de gouvernement pour favoriser et soutenir l'autosuffisance du secteur agroalimentaire et sa capacité de développement durable.

Deuxième secteur manufacturier de l'Ontario, le secteur agroalimentaire a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 31 milliards de dollars en 2001 et employé plus de 650 000 personnes. Mais l'agriculture est plus qu'une industrie – c'est un mode de vie. Et un mode de vie qui pourrait disparaître si nous ne surmontons pas les défis de la concurrence mondiale et si nous ne mettons pas à profit les possibilités offertes par la science.

En ma qualité de ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, j'entends engager le secteur agroalimentaire de l'Ontario en position de force dans le XXI^{e} siècle en travaillant avec tous nos partenaires pour renforcer sa stabilité financière à long terme, améliorer sa compétitivité sur les marchés mondiaux et faire preuve d'innovation dans l'élaboration de produits nouveaux et d'utilisations nouvelles pour la vaste gamme de produits primaires de l'Ontario.

Je suis convaincue que nous pouvons atteindre cet objectif. En observant avec attention les autres secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire du monde, nous comprendrons mieux notre concurrence, et nous pourrons nous positionner pour exploiter les débouchés. Le transfert de la responsabilité des affaires rurales au ministère des Affaires municipales et du Logement nous permet de concentrer toutes nos ressources. En même temps, nous ne pouvons pas ignorer le fait que les liens qui unissent l'agriculture de l'Ontario à nos collectivités rurales sont plus forts que jamais. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation continuera donc à participer au renforcement de nos économies rurales.

Dans les pages qui suivent, nous décrivons notre objectif général et les stratégies que nous suivrons pour l'atteindre, de même que nos réalisations jusqu'ici. J'ai le plaisir et le privilège de vous les faire partager.

La ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Helen Johns

Objectif général du ministère

L'objectif général du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est de devenir un chef de file innovateur sur la scène internationale pour ce qui est de l'élaboration de politiques et de pratiques responsables, durables et écologiques dans les domaines agricole et alimentaire.

Pour atteindre cet objectif général, le ministère applique des stratégies aux fins suivantes :

- élever le niveau d'autosuffisance et renforcer la capacité de développement durable des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation par une approche à long terme de la gestion des risques;
- améliorer les systèmes existants de salubrité des aliments pour promouvoir la santé publique et la confiance des consommateurs dans les produits agroalimentaires de l'Ontario;
- renforcer les mesures destinées à limiter l'incidence des activités agroalimentaires sur l'environnement et à mieux protéger la qualité de l'eau;
- stimuler l'innovation pour profiter au maximum des possibilités de croissance offertes par l'économie des sciences de la vie.

Par ces stratégies globales, le ministère entend saisir les possibilités que l'avenir nous offrira, tout en restant fidèles aux valeurs fondamentales du passé, et aider la province à réaliser tout son potentiel.

Activités de base

Agriculture, recherche et transfert de technologie

L'édification d'un secteur agroalimentaire plus fort et plus compétitif passe par le développement de techniques novatrices et leur transfert aux intervenants du secteur. L'investissement en recherche est indispensable pour stimuler la croissance et la création d'emplois dans le secteur. Les programmes de recherche adjugés par voie de concours et le partenariat renforcé du ministère avec l'Université de Guelph contribuent à la prospérité du secteur agroalimentaire et sont le terreau d'un plus grand nombre d'activités commerciales qui ont des retombées directes pour l'économie de l'Ontario.

Le ministère coordonne les mécanismes de fixation des priorités, administre les crédits budgétaires et veille à ce que des comptes soient rendus sur la gamme exhaustive de programmes de recherche en agriculture et en alimentation dont l'exécution est confiée à l'Université de Guelph et à d'autres établissements de recherche. L'information qui est issue de ces programmes et d'autres recherches menées dans le monde est adaptée aux conditions locales et provinciales et aux besoins des entreprises.

Le personnel du ministère joue un rôle crucial en intervenant auprès des clients et des chefs de file du secteur pour les tenir au courant des découvertes novatrices. Les efforts investis en recherche et en transfert de technologie répondent à la priorité du gouvernement qui est de stimuler l'essor économique de l'Ontario rural et d'encourager la croissance des secteurs qui sont d'une importance régionale toute particulière.

Investissement et développement des marchés

Le ministère appuie les objectifs gouvernementaux de croissance économique et de création d'emplois au moyen d'un programme dynamique de maintien des investissements existants et de recherche de nouveaux investissements. Ce programme a pour objet de maintenir les niveaux existants d'investissement dans le secteur agroalimentaire de l'Ontario et d'inciter les clients nationaux et étrangers à faire de nouveaux investissements dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la biotechnologie et de l'alimentation. Le ministère fournit un accès efficace selon la méthode du « guichet unique » aux services du gouvernement et aux renseignements sur l'infrastructure, l'accès au capital, la recherche et le développement, la formation et le climat général des affaires.

Les activités de développement des marchés visent à rehausser l'avantage concurrentiel de l'Ontario sur les marchés nationaux et internationaux. Le programme « Ontario, terre nourricière », appliqué en partenariat avec les producteurs et les détaillants de produits alimentaires et le gouvernement, encourage les consommateurs à acheter des fruits et des légumes frais de l'Ontario.

Les agents du ministère qui sont affectés au développement des marchés collaborent avec des exportateurs nouveaux et établis pour augmenter les ventes de produits agroalimentaires de l'Ontario sur les marchés étrangers. Ces activités appuient et complètent celles du ministère de l'Entreprise, des Débouchés et de l'Innovation.

La Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario veille à promouvoir la croissance économique dans les secteurs contingentés de l'industrie agroalimentaire de l'Ontario.

Gestion du risque

Le ministère facilite la gestion du risque dans deux domaines distincts. Dans le domaine de la production agricole, il offre aux agriculteurs, en collaboration avec le gouvernement fédéral, la possibilité d'adhérer à des programmes à coûts partagés de gestion des risques financiers.

Dans le domaine de la production alimentaire, le ministère, de concert avec les fabricants de produits alimentaires, est chargé d'appliquer les programmes provinciaux d'inspection alimentaire pour garantir l'innocuité des aliments. En outre, le ministère aide les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation basés en Ontario à mettre en oeuvre des normes nationales de salubrité des aliments selon une approche ordonnée qui maintient l'accès aux marchés existants et en ouvre de nouveaux.

AGRICORP, un organisme de la Couronne, offre plusieurs programmes de protection du revenu à coûts partagés, pour le compte des deux paliers de gouvernement, afin d'aider les agriculteurs à mieux gérer les risques financiers imputables aux intempéries, aux politiques et aux programmes d'autres pays et aux fluctuations anormales sur les marchés internationaux des produits primaires.

L'Ontario a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une nouvelle approche nationale de la gestion à long terme du risque financier des exploitations agricoles. Le nouveau cadre fédéral-provincial-territorial de politiques agricoles, le Cadre stratégique pour l'agriculture, a pour objet de réduire la dépendance des agriculteurs à l'égard de l'aide des gouvernements. À cette fin, il vise à rehausser la réputation du Canada en tant que chef de file mondial dans le domaine de la production durable

d'aliments sûrs et de grande qualité, et à faire progresser l'industrie par l'application novatrice de la science et de la technologie.

Grâce à ces programmes efficaces de gestion du risque, les agriculteurs et les transformateurs d'aliments peuvent investir dans leurs entreprises et les gérer avec plus de confiance tout en étant davantage sur un pied d'égalité avec leurs homologues des autres provinces et des autres pays.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 2001-2002

L'Ontario a maintenu son rang de première province canadienne pour ses exportations de produits agroalimentaires, en affichant des ventes de plus de 7,83 milliards de dollars, soit une hausse de 14 pour 100 par rapport à 2000, qui est bien supérieure aux prévisions de 2001, qui s'établissaient à 6,7 milliards de dollars. L'Ontario a également été au premier rang des provinces pour la production agricole, avec des recettes monétaires agricoles de près de 8,5 milliards de dollars en 2001.

En 2001, l'Ontario a été la destination de plus de 800 millions de dollars d'investissements nouveaux dans le secteur des boissons et des aliments.

Les politiques de subvention agricole des autres pays ont fait chuter le prix de nombreux produits agricoles primaires. Les mauvaises conditions de croissance en 2001 ont réduit le rendement des cultures chez beaucoup d'agriculteurs ontariens. Pour atténuer ces facteurs et aider à stabiliser le revenu agricole, l'Ontario a versé 777 millions de dollars à des dizaines de milliers d'agriculteurs en vertu des programmes fédéraux-provinciaux de protection du revenu agricole et d'aide en cas de catastrophe.

L'adoption, en décembre 2001, de la *Loi sur la qualité et la salubrité des aliments* a ouvert la voie à la mise en oeuvre d'un système scientifique visant à réduire au minimum le risque de toxi-infection alimentaire à chaque maillon de la chaîne de production alimentaire. Le système améliorera la protection de la santé publique et renforcera la confiance des consommateurs dans les aliments produits et transformés en Ontario.

Grâce au Fonds de stratégie d'emploi en milieu rural et à la Stratégie d'emploi pour les jeunes en milieu rural, le ministère a investi plus de 37,2 millions de dollars dans l'Ontario rural. Une somme additionnelle de 6,1 millions de dollars a été investie dans le milieu rural dans le cadre du programme Un avenir prometteur pour l'agriculture de l'Ontario et du programme Développement économique rural de l'initiative Développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario.

Dans notre économie fondée sur le savoir, la recherche est la clé de la croissance. Aux termes de son partenariat renforcé avec l'Université de Guelph, le ministère a versé 50,5 millions de dollars à cette institution qui est chargée des programmes de recherche, d'éducation et de laboratoire. Le ministère s'est également associé à l'Université pour établir un processus de commercialisation des technologies novatrices.

Les agriculteurs de l'Ontario ont toujours été d'excellents gestionnaires de nos richesses naturelles, mais devant l'expansion prise par les exploitations agricoles, le public réclame de plus en plus l'assurance que les impératifs environnementaux sont pris en compte. Suite aux préoccupations de la population, le ministère a présenté en juin 2001 le projet de loi 81, la *Loi sur la gestion des éléments nutritifs*.

Engagements et stratégies clés en 2002-2003

Le ministère est résolu à devenir un chef de file pour édifier un Ontario plus fort et en meilleure santé, en suscitant et en soutenant le développement durable et l'autosuffisance du secteur agroalimentaire, et en veillant à l'adoption de pratiques de production sûres et respectueuses de l'environnement.

Les consommateurs d'ici et d'ailleurs dans le monde veulent avoir l'assurance que leurs aliments sont salubres et qu'ils ont été produits selon des méthodes qui ne portent pas atteinte à l'environnement. En collaboration avec les intervenants du secteur et ses partenaires du gouvernement, le ministère élaborera les règlements d'application de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments* qui renforceront le système de salubrité des aliments de l'Ontario. Il collaborera aussi avec l'industrie pour améliorer continuellement la conformité aux normes de salubrité.

En juin 2002, la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs* a été adoptée. Cette loi joue un rôle clé dans la stratégie gouvernementale visant à assurer la qualité de l'eau et donne suite à plusieurs des recommandations contenues dans le rapport d'enquête sur Walkerton du commissaire O'Connor. Le ministère s'associera à l'industrie agricole, aux municipalités et au ministère de l'Environnement pour mettre en place des normes qui amélioreront la protection de l'environnement et la qualité de la vie en milieu rural tout en protégeant la capacité concurrentielle de l'industrie.

Le ministère intègre les principes de la *Charte des droits environnementaux* aux aspects sociaux, économiques et scientifiques de son mandat, comme en témoigne l'objectif général du ministère qui est de favoriser l'élaboration de politiques et de pratiques responsables, durables et écologiques en ce qui concerne les secteurs agricole et alimentaire. La prise en considération de la *Déclaration des valeurs environnementales* est une partie importante du processus de planification des activités lorsque les décisions du ministère risquent d'avoir une incidence appréciable sur l'environnement physique.

Certes, la recherche visant à améliorer les pratiques dans les domaines de la production primaire et de la transformation des aliments continue de jouer un rôle important, mais le ministère s'attachera à accroître la compétitivité du secteur en élaborant des produits nouveaux et des utilisations nouvelles pour des produits existants grâce à une application

novatrice de la science. Une tranche de 45 millions de dollars du paiement de transfert que le ministère verse à l'Université de Guelph sera investie dans la recherche. Le ministère est également résolu à rentabiliser son investissement de plus de 50 millions de dollars dans des projets de recherche exécutés à l'externe. Ces activités soutiendront les travaux de recherche appliquée en cours et pourraient favoriser le développement continu de l'économie des sciences de la vie et la commercialisation des applications qui ont porté fruit.

Le ministère continuera de promouvoir les produits de l'Ontario dans le monde, en partenariat avec le secteur agroalimentaire. Maintenant que les marchés se rétablissent, l'Ontario est en bonne voie d'atteindre son objectif de 25 pour 100 des exportations agroalimentaires du Canada d'ici 2005.

Le ministère continuera de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en oeuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture du Canada, un projet national de cinq ans qui entrera en vigueur en mars 2003.

Le Cadre stratégique stimulera l'autosuffisance et le développement durable du secteur agroalimentaire en agissant sur plusieurs fronts. Premièrement, il mettra en place une stratégie de protection du revenu à long terme. Ensuite, il rendra les produits agroalimentaires canadiens synonymes de salubrité, de qualité et de protection de l'environnement pour en accroître l'attrait sur les marchés. Enfin, il soutiendra le développement des sciences de la vie pour encourager l'industrie agroalimentaire à tirer profit des nouvelles possibilités qui sont offertes.

Le ministère s'est engagé à accroître le nombre des agriculteurs qui adhèrent aux programmes de protection du revenu pour les aider à mieux gérer les risques associés à la production primaire. En outre, le personnel du ministère continuera d'élaborer des technologies et d'en promouvoir l'utilisation auprès des agriculteurs pour les aider à réduire les coûts de production et à hausser les rendements, et donc à améliorer les marges bénéficiaires.

En décembre 2001, la Cour suprême a rendu sa décision dans l'affaire *Dunmore c. l'Ontario*. La décision traite de la nécessité pour l'Ontario de protéger le droit des travailleurs agricoles de constituer des associations et d'assurer leur maintien. Le gouvernement a l'intention d'adopter d'ici juin 2003 une nouvelle loi qui protégera, d'une part, les fermes familiales et, d'autre part, les droits constitutionnels et les droits des particuliers.

Comme en témoigne la Table ronde du premier ministre sur l'agriculture, le ministère et le gouvernement connaissent bien la valeur inestimable d'un dialogue ouvert et des partenariats. Nous continuerons de travailler de concert avec les intervenants, les entreprises privées et les chercheurs

pour faire avancer l'industrie agroalimentaire de l'Ontario en attirant de nouveaux investissements et en incitant les entreprises existantes à prendre de l'expansion. Le ministère collaborera également avec ses partenaires du gouvernement pour promouvoir la santé de l'environnement et le développement économique des régions rurales.

Le ministère s'est aussi engagé à travailler avec la Commission de réduction des formalités administratives pour réduire les doubles emplois et les chevauchements dans les démarches administratives et promouvoir un climat d'investissement positif dans le secteur agroalimentaire. Le personnel continuera de recenser et d'éliminer les domaines où les formalités sont excessives en procédant régulièrement à un réexamen des programmes, des lois et des règlements.

Enfin, le ministère s'est engagé à favoriser l'excellence de la gestion afin de satisfaire la population et d'assurer la reddition de comptes en matière de rendement. Le ministère encouragera et parrainera des approches en matière de services et de prestation de programmes axées sur la qualité tant à l'échelle du ministère qu'à l'échelle de ses partenaires et des organismes qui relèvent de lui. Le personnel s'efforcera de fournir des services d'une manière moderne et rapide et d'optimiser l'argent des contribuables.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Agriculture, recherche et transfert de technologie

1. Coût de production laitière

Coût estimatif de production d'un hl de lait – Moyenne au Canada comparée à la moyenne en Ontario, en 2000

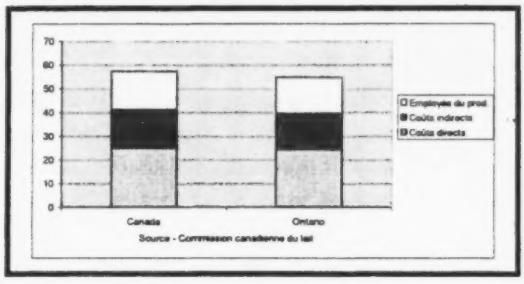

Apport du ministère

- Les activités de transfert de technologie ont pris les formes suivantes : ateliers, colloques, publications, élaboration d'outils d'aide à la décision, exposés donnés au cours de conférences. Elles ont visé essentiellement à informer les producteurs et les partenaires de l'industrie sur l'expansion des troupeaux et l'adoption de la stabulation libre à logettes. Cette tendance a contribué à réduire le poids du poste de la main-d'oeuvre dans la structure des coûts.

Que signifie le graphique?

- Le graphique montre les données recueillies par la Commission canadienne du lait sur le coût de production en Ontario, et les compare aux données moyennes au niveau national.
- Le coût de production en Ontario en 2000 a été de 54,71 $ l'hectolitre, tandis que la moyenne canadienne était de 57,27 $. L'Ontario a affiché les coûts les plus faibles dans les trois catégories – coûts directs, coûts indirects et employés du producteur.
- Les chiffres concernant l'Ontario et le Canada sont fondés sur les coûts réels relevés dans les enquêtes sur les producteurs. Les données sur les producteurs dont l'efficacité et la taille étaient inférieures aux seuils spécifiés n'ont pas été utilisées dans le calcul des moyennes.
- Vu la production totale de lait dans la province, soit 24,89 millions d'hectolitres, l'efficacité des producteurs ontariens par rapport à la moyenne canadienne s'est chiffrée en 2000 à 24,89 X 2,56 $ = 63,71 millions de dollars, réduisant d'autant le coût au consommateur.

Engagements en 2002-2003

- Collaborer avec les partenaires de l'industrie pour informer les producteurs et les amener à adhérer au programme national d'assurance de la qualité du lait afin de maintenir le niveau élevé de qualité et de salubrité du lait en Ontario.
- Soutenir les programmes de recherche, de transfert de technologie et d'infrastructure qui fournissent aux producteurs de l'Ontario la connaissance et les outils nécessaires pour maintenir leur position concurrentielle grâce à de faibles coûts de production laitière.

Objectifs à long terme

- L'Ontario est la province canadienne où les producteurs ont les coûts de production les moins élevés par hectolitre (hl) de lait.

Activité de base : Agriculture, recherche et transfert de technologie

2. Porcs – Rentabilité des exploitations

Exploitations porcines canadiennes – Revenu net en pourcentage des recettes brutes

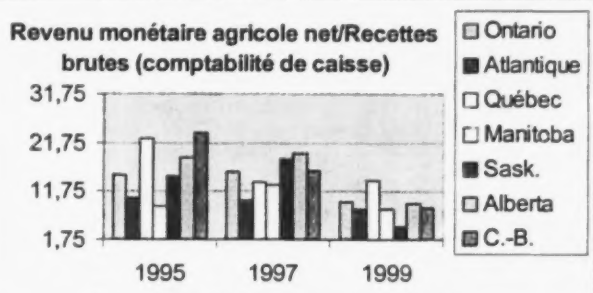

Source : Enquête financière sur les fermes de 2000 - Statistique Canada - Rapport bisannuel; les données de 2001 seront publiées en décembre 2002

Apport du ministère

- Les activités de transfert de technologie ont pris les formes suivantes : ateliers, colloques, exposés donnés à des conférences, publications, outils de gestion des entreprises. Les recherches sur les techniques de production sont confiées par contrat à l'Université de Guelph. Les programmes de soutien du revenu agricole apportent aux producteurs une aide financière destinée à atténuer les fluctuations du revenu et à soutenir leurs niveaux globaux de revenus.

Que signifie le graphique?

En 1999, l'Ontario occupait le deuxième rang au tableau des provinces pour le pourcentage du revenu monétaire par rapport aux recettes brutes d'exploitation, en progrès par rapport au quatrième rang qu'il occupait en 1995 et 1997.

Revenu des exploitations en % des recettes brutes (comptabilité d'exercice). Comparaison entre l'Ontario et des États américains.

Année	2000	1999	1998	1997	1996
Ontario	28,6	14,8	-12,3	22,3	15,0
Minnesota	14,4	8,3	-21,8	8,8	13,1
Illinois	14,4	7,26	-64,0	1,1	9,2
Iowa	21,3	N/D	N/D	N/D	N/D

Source : Ontario Farm Management Analysis Project et données de même ordre tirées de programmes de collecte de données sur la gestion agricole dans des États américains.

En 2000, l'Ontario a exporté pour 280 millions de dollars de porc frais, réfrigéré et congelé, soit environ 20,3 pour 100 des exportations de porcs canadiennes.

Engagements en 2002-2003

- L'Ontario maintiendra ou améliorera la rentabilité de la production porcine par rapport à celle des autres provinces canadiennes ou d'États américains.
- Mettre au point des méthodes plus poussées pour connaître la rentabilité financière des exploitations porcines.

Objectifs à long terme

- Les producteurs de l'Ontario ont un revenu monétaire agricole net plus élevé en pourcentage de leurs recettes d'exploitation brutes que les producteurs des autres provinces.

Activité de base : Agriculture, recherche et transfert de technologie (recherche et transfert de technologie)

3. Rendement des cultures de soya

Rendement du soya en Ontario, en Ohio et au Michigan

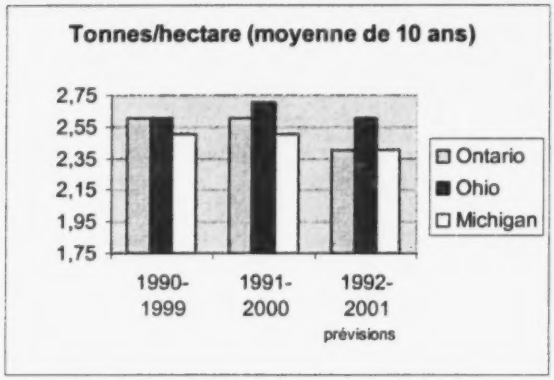

Apport du ministère

- Les activités de transfert de technologie ont pris les formes suivantes : ateliers, colloques, exposés donnés au cours de conférences, publications et essais de démonstration sur le terrain. Travaux de recherche menés sous contrat par l'Université de Guelph – sélection génétique, conduite des cultures (lutte contre les mauvaises herbes et les parasites), valeur ajoutée, utilisations nouvelles des graines de soya.

Que signifie le graphique?

- À cause de l'humidité de la saison de végétation 2000, les producteurs ontariens ont vu leurs rendements moyens baisser légèrement.
- La sécheresse et l'infestation par les pucerons en 2001 ont été plus graves en Ontario et la moyenne de 10 ans accusera une baisse.
- 1990-1999-ON 2,6; Ohio 2,6; Mich. 2,5 tonnes/ha.
- 1991-2000-ON 2,6; Ohio 2,7; Mich. 2,5 tonnes/ha.
- 1992-2001-ON 2,4; Ohio 2,6; Mich. 2,4 tonnes/ha.

Engagements en 2002-2003

- Le rapport de 2002-2003 indiquera une baisse des rendements en Ontario à cause des effets de la sécheresse et de l'infestation grave par les pucerons sur la campagne agricole de 2001. Les rendements seront comparables à ceux du Michigan, mais légèrement inférieurs à ceux de l'Ohio.

Objectifs à long terme

- Le ministère travaillera avec les chercheurs de l'Ontario et des États-Unis pour élaborer des stratégies de conduite des cultures visant à réduire l'incidence des infestations de pucerons. Pour diminuer les répercussions des conditions météorologiques, il raffinera les recommandations concernant les dates des semailles et le choix des variétés.
- Même niveau de rendement que la moyenne de 10 ans de l'Ohio.

Activité de base : Agriculture, recherche et transfert de technologie (recherche)

4. Montant du financement externe obtenu de sources autres que le gouvernement provincial (p. ex. les fonds versés par l'industrie et le gouvernement fédéral à la recherche en agriculture, en alimentation et en développement rural).

Financement externe de la recherche en agriculture, en alimentation et en développement rural

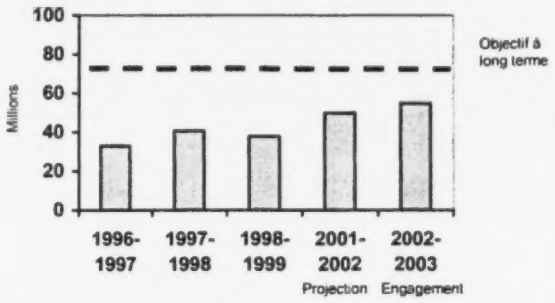

Apport du ministère

- En application de l'entente de partenariat entre le MAAO et l'Université de Guelph, le ministère investit plus de 45 millions de dollars dans des projets et des établissements de recherche en agriculture, en alimentation et sur les questions rurales. Cet investissement permet d'attirer du financement complémentaire de la part d'autres sources, dont l'industrie et le gouvernement fédéral, ce qui augmente la valeur de l'investissement du MAAO.
- Le montant total de l'enveloppe budgétaire prévue au contrat de l'Université de Guelph est de 50,5 millions de dollars par an, ce qui inclut le financement de l'enseignement et des laboratoires.

Que signifie le graphique?

- Le niveau de financement externe a augmenté depuis l'entrée en vigueur de l'entente entre le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario (MAAO) et l'Université de Guelph (1997). Le niveau élevé de 1998-1999 s'explique par l'octroi à l'Université d'une bourse importante par la Fondation canadienne pour l'innovation.

Engagements en 2002-2003

- En 2002-2003, l'investissement du MAAO devrait rapporter plus de 50 millions de dollars en financement externe de la recherche.

Objectifs à long terme

- Durant les 4-5 années à venir, l'investissement du MAAO devrait rapporter plus de 60 millions de dollars en financement externe de la recherche.

Activité de base : Agriculture, recherche et transfert de technologie (recherche)

5. Montants investis par l'industrie dans les programmes de recherche en agriculture, en alimentation et en développement rural du MAAO à l'Université de Guelph.

Investissement de l'industrie dans la recherche en agriculture, en alimentation et en développement rural

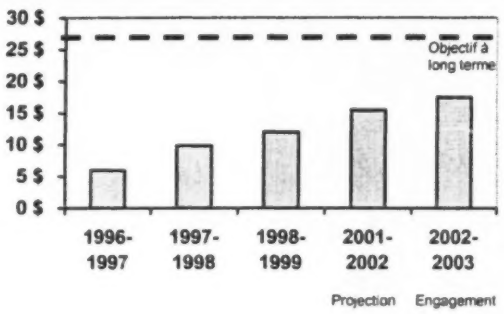

Apport du ministère

- En application de l'entente de partenariat entre le MAAO et l'Université de Guelph, le ministère investit plus de 45 millions de dollars dans des projets et des établissements de recherche en agriculture, en alimentation et en développement rural. Cet investissement permet d'attirer du financement complémentaire de la part de l'industrie, ce qui augmente la valeur de l'investissement du MAAO.
- Le montant total de l'enveloppe budgétaire prévue au contrat de l'Université de Guelph est de 50,5 millions de dollars par an, ce qui inclut le financement de l'enseignement et des laboratoires.

Que signifie le graphique?

- Le niveau des sommes investies par l'industrie a augmenté depuis l'entrée en vigueur de l'entente entre le MAAO et l'Université de Guelph (1997).

Engagements en 2002-2003

- En 2002-2003, la part de l'industrie dans les investissements externes attirés par l'investissement du MAAO devrait dépasser 17,5 millions de dollars.

Objectifs à long terme

- Au cours des quatre à cinq prochaines années, la part de l'industrie dans les investissements externes attirés par l'investissement du MAAO devrait dépasser 25 millions de dollars.

Activité de base : Investissement et développement des marchés – Développement des marchés d'exportation

6. Progression des exportations agroalimentaires de l'Ontario

Croissance des exportations agroalimentaires de l'Ontario

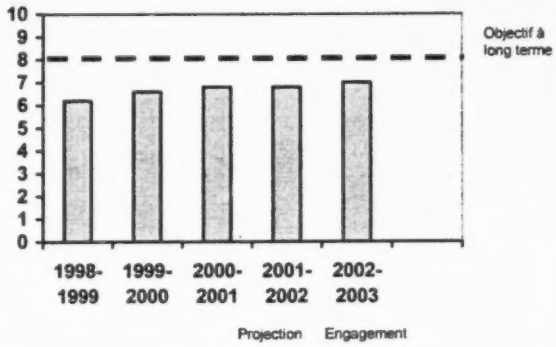

Apport du ministère

- Les activités du ministère stimulent directement le secteur en aidant les clients à augmenter leurs ventes à l'exportation. En outre, par son leadership visible, le ministère encourage les participants des secteurs de l'alimentation, des boissons et de l'agriculture à s'intéresser activement aux marchés mondiaux. Cette attitude et cette orientation entraînent une augmentation des exportations.

Que signifie le graphique?

- Le graphique témoigne d'un rythme de croissance constant qui permettra d'atteindre l'objectif du ministère pour 2005 : exporter au minimum pour 7,5 milliards de dollars de produits agroalimentaires de l'Ontario. La croissance affichée par les exportations jusqu'ici correspond au pourcentage minimum de croissance moyenne, soit 4 pour 100, qui est prévu pour atteindre l'objectif à long terme.

Engagements en 2002-2003

- En 2002, les exportations de produits agroalimentaires de l'Ontario atteindront 7,0 milliards de dollars. Cette croissance correspond au rythme annuel de croissance prévu de 4 pour 100 qui est nécessaire pour atteindre le but à long terme d'au moins 7,5 milliards de dollars d'ici 2005.

Objectifs à long terme

- L'objectif à long terme est d'au moins 7,5 milliards de dollars d'exportations d'ici 2005, étant supposé qu'il n'y aura pas de récession prolongée aux États-Unis (le plus grand marché de l'Ontario) qui puisse faire fléchir les exportations agroalimentaires de l'Ontario.

Activité de base : Gestion du risque – Risque financier des exploitations

7. Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)

Augmentation des adhésions au CSRN et du solde global des CSRN

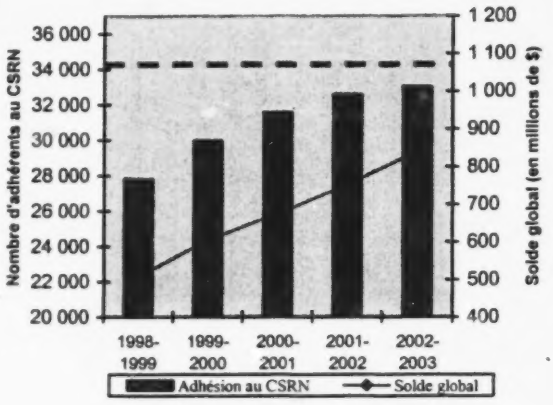

Que signifie le graphique?

- Le 31 mars 2001, on dénombrait 32 566 comptes actifs (en hausse de 17 pour 100 depuis 1998-1999) et le solde global du programme était de 752 millions de dollars (en hausse de 48 pour 100 depuis 1998-1999). À la fin de l'exercice 2002-2003, on prévoit que les adhérents au CSRN seront plus de 33 000 et que le solde global dépassera les 840 millions de dollars.

Apport du ministère

- Ces dernières années, le ministère a reconduit l'entente fédérale-provinciale sur l'amélioration du CSRN pour inclure l'année de programme 2000. Le personnel du ministère travaille avec les organisations de producteurs spécialisés et les producteurs pour encourager les producteurs ontariens à souscrire au programme CSRN. L'année passée, le ministère a travaillé avec les leaders du secteur agricole de l'Ontario à établir une stratégie ontarienne de protection du revenu agricole à long terme. L'approche prévoit une période de transition durant laquelle les producteurs seront encouragés à continuer d'accroître leur solde de CSRN. Par conséquent, il est nécessaire de garder comme mesure de la performance la croissance du solde global des CSRN.

Engagements en 2002-2003

- Le ministère prévoit une nouvelle augmentation des adhésions et du solde global du CSRN. À la fin de 2002-2003, on prévoit que le nombre de producteurs inscrits au CSRN dépassera les 33 000 et que le solde global dépassera les 840 millions de dollars.

Objectifs à long terme

- Selon l'approche de protection du revenu agricole de l'Ontario, les producteurs seront incités à continuer d'accroître leur solde de CSRN durant encore quelques années. En extrapolant les tendances récentes, on prévoit que le solde total passera le cap du milliard de dollars d'ici deux ou trois ans. À long terme, les producteurs devront retirer plus d'argent de leur CSRN pour stabiliser leur revenu puisque d'autres programmes seront éliminés. À long terme, le niveau du solde global fluctuera – à la hausse les bonnes années, à la baisse les mauvaises années.

Activité de base : Gestion du risque – Risque financier des exploitations

8. Assurance-récolte (A-R)

Augmentation de la participation à l'assurance-récolte et de la superficie assurée

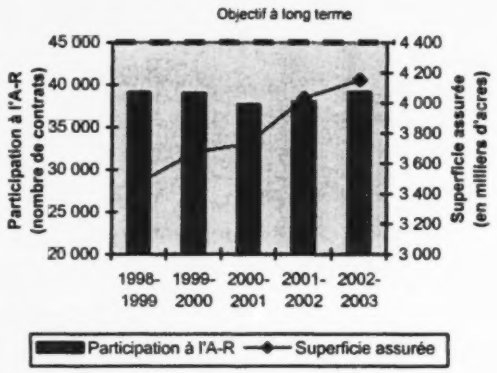

Apport du ministère

- Au cours des dernières années, le ministère a travaillé avec AGRICORP et le gouvernement fédéral à améliorer les régimes d'assurance-récolte. Le personnel du ministère travaille aussi avec les organisations de producteurs spécialisés et les producteurs pour encourager les agriculteurs à souscrire à l'assurance-récolte.

Que signifie le graphique?

- Le 10 décembre 2001, on dénombrait 38 023 contrats d'assurance-récolte actifs (soit un fléchissement d'environ 2,8 pour 100 depuis 1998-1999); toutefois, la superficie assurée est passée à 4,03 millions d'acres (soit une hausse de 16 pour 100 depuis 1998-1999).

Engagements en 2002-2003

- On prévoit que le nombre de producteurs souscrivant à l'assurance-récolte et la superficie assurée croîtront à nouveau. A la fin de l'exercice 2002-2003, on prévoit que la participation à l'A-R (nombre de contrats) dépassera les 39 000 et que la superficie assurée dépassera les 4,15 millions d'acres.

Objectifs à long terme

- L'assurance-récolte est le programme fondamental autour duquel s'articule l'approche ontarienne de protection du revenu agricole.

Activité de base : Gestion du risque – Santé et salubrité

9. Nombre de carcasses qui présentaient des niveaux inacceptables d'antibiotiques durant les activités d'inspection, de contrôle et de surveillance, en pourcentage du nombre total de carcasses ayant fait l'objet de tests.

Résidus d'antibiotiques dans la viande

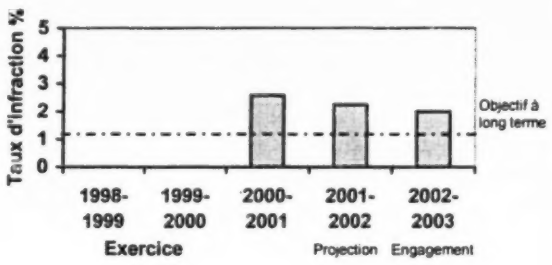

Apport du ministère

- La Direction de l'inspection des aliments réglemente, inspecte et contrôle un certain nombre de denrées primaires dans le secteur de la viande. En outre, l'influence du ministère est limitée aux secteurs de la production, de la transformation et d'une partie du secteur de la distribution. Les activités consultatives et de transfert de la technologie du ministère (Division de l'agriculture et des affaires rurales) contribuent à la production d'aliments exempts de contamination inacceptable.

Que signifie le graphique?

- Ces dernières années, nous avons utilisé comme mesure de la performance le nombre absolu de carcasses qui présentaient, à l'abattoir, des niveaux inacceptables de résidus d'antibiotiques. Les données concernant les nombres totaux de carcasses contrôlées ne sont pas faciles à réunir, mais ces nombres ont été relativement stables au fil des années. Le nombre des carcasses contrôlées a augmenté depuis le début de 2001.
  1995-1996 – 880 carcasses; 1996-1997 – 753; 1997-1998 – 758; 1998-1999 – 558.

- En 2000-2001, on a dénombré 455 carcasses inacceptables sur un total de 17 603 carcasses contrôlées, soit 2,58 pour 100. Ce taux devrait continuer de baisser du fait de la participation accrue aux programmes de salubrité des aliments à la ferme, de l'augmentation des contrôles de la conformité effectués par le ministère et de la plus grande sévérité des sanctions.

- Les données portent sur toutes les activités de contrôle des résidus d'antibiotiques dans les carcasses, tant les contrôles aléatoires sur les animaux normaux que les contrôles ciblant des animaux suspects. Cette mesure ne représente pas les niveaux de prévalence.

Engagements en 2002-2003

- Réduire l'incidence des niveaux inacceptables d'antibiotiques dans les produits de viande à moins de 2 pour 100 du nombre total d'animaux testés.

- On ne peut pas écarter la possibilité qu'il se produise à l'occasion des petites augmentations temporaires des taux d'infraction s'il y a des problèmes sanitaires dans le cheptel provincial ou si l'on utilise des méthodes d'analyses plus perfectionnées.

Objectifs à long terme

- L'incidence de taux de résidus inacceptables la plus faible au Canada – moins de 1 pour 100.

Activité de base : Gestion du risque – Santé et sécurité

10. Pourcentage des résultats non conformes d'épreuves de laboratoire auxquels il a été donné suite selon les protocoles et dans les délais prescrits.

Taux de conformité aux protocoles prescrits

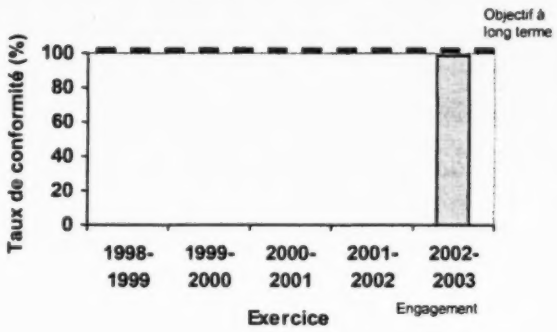

Apport du ministère

- Ce domaine relève de la zone d'influence du ministère et évalue les systèmes d'information et les délais de réalisation des suivis.

Que signifie le graphique?

- Le pourcentage des cas d'infraction révélés par épreuves de laboratoire, tel qu'il est défini ci-dessus, auxquels il est donné suite conformément aux protocoles. Ce pourcentage englobe les épreuves de laboratoire sur les produits laitiers, horticoles et carnés réalisées dans le cadre des programmes de contrôle, de surveillance et d'investigation.

Engagements en 2002-2003

- 99 pour 100 des infractions révélées par les épreuves font l'objet des protocoles prescrits dans les délais prescrits.
- Certains protocoles n'ont pas encore été achevés ou n'ont été établis que récemment, et les vérificateurs contractuels et le personnel sont en période d'adaptation.

Objectifs à long terme

- 100 pour 100 des infractions révélées par les épreuves de laboratoire font l'objet des protocoles prescrits dans les délais prescrits.

*Données réelles provisoires sur les dépenses du ministère par activité de base en 2001-2002**

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales	
Fonctionnement	792 millions de dollars
Immobilisations brutes**	29 millions de dollars
	785 employés

Agriculture et développement économique rural/Recherche et transfert de technologie	
Fonctionnement	147 millions de dollars
Immobilisations brutes**	28 millions de dollars
	360 employés

Investissement et développement des marchés	
Fonctionnement	10 millions de dollars
	95 employés

Gestion du risque	
Fonctionnement	620 millions de dollars
Immobilisations brutes**	1 million de dollars
	210 employés

Administration/Bureau principal	
Fonctionnement	15 millions de dollars
	120 employés

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.

*Selon la méthode comptable du CCSP.

**Les dépenses en immobilisations brutes comprennent ce qui suit : i) acquisition ou construction de biens corporels importants appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) et d'autres biens corporels; ii) réparations et entretien, et iii) transferts aux fins d'immobilisations.

*Plan des affectations 2002-2003 approuvées par le ministère par activité de base**

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	
Fonctionnement	572 millions de dollars
Immobilisations brutes	197 millions de dollars
	755 employés

Agriculture, recherche et transfert de technologie	
Fonctionnement	199 millions de dollars
Immobilisations brutes**	196 millions de dollars
	350 employés

Investissement et développement des marchés	
Fonctionnement	11 millions de dollars
	85 employés

Gestion du risque	
Fonctionnement	346 millions de dollars***
Immobilisations brutes**	1 million de dollars
	205 employés

Administration/Bureau principal	
Fonctionnement	16 millions de dollars
	115 employés

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
*Selon la méthode comptable du CCSP.
**Les dépenses en immobilisations brutes comprennent ce qui suit : i) acquisition ou construction de biens corporels importants appartenant à la province (terrains, immeubles et infrastructure de transport) et d'autres biens corporels; ii) réparations et entretien, et iii) transferts aux fins d'immobilisations.
***La baisse de l'affectation à la gestion du risque s'explique principalement par le décaissement exceptionnellement élevé qui a été fait au titre de l'assurance-récolte à cause des mauvaises conditions météorologiques de la campagne agricole 2001. Si la demande d'indemnités devait être anormalement élevée pour la campagne 2002, l'affectation serait rajustée en conséquence.

Personnes-ressources

Les questions ou les commentaires au sujet du plan d'activités sont les bienvenus. Visitez notre site Web http://www.gov.on.ca/omaf ou appelez sans frais au 1 888 466-2372.

Bureau du ministre
Len Turkevics
Tél. : 416 326-3071
Téléc. : 416 326-3083
Courriel : len.turkevics@omaf.gov.on.ca

Recherche
Maurice Bitran
Tél. : (519) 826-4172
Téléc. : (519) 826-4211
Courriel : maurice.bitran@omaf.gov.on.ca

Transfert de technologie
Bill Ingratta
Tél. : (519) 826-3151
Téléc. : (519) 826-3567
Courriel : bill.ingratta@omaf.gov.on.ca

Développement des marchés
David Clarke
Tél. : (519) 826-4452
Téléc. : (519) 826-3460
Courriel : david.clarke@omaf.gov.on.ca

Attraction de l'investissement
Douglas Chapman
Tél. : (519) 826-4452
Téléc. : (519) 826-4333
Courriel : douglas.chapman@omaf.gov.on.ca

Gestion du risque financier
Dave Hope
Tél. : (519) 826-3244
Téléc. : (519) 826-3492
Courriel : dave.hope@omaf.gov.on.ca

Inspection des aliments/salubrité des aliments
Tom Baker
Tél. : (519) 826-4366
Téléc. : (519) 826-4375
Courriel : tom.baker@omaf.gov.on.ca OU
Gwen Zellen
Tél. : (519) 826-6800
Téléc. : (519) 826-3492
Courriel : gwen.zellen@omaf.gov.on.ca

Directions des communications
Kirk Smith
Tél. : (519) 826-3169
Téléc. : (519) 826-3262
Courriel : kirk.smith@omaf.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Tél. : 416 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938.
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758.
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du présent document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002

ISBN 0-7794-3459-5

This document is also available in English.